

Apnée du sommeil :

Un dispositif thérapeutique innovant implanté au CHU de Bordeaux

L'équipe du Pr Pierre Philip, responsable de la clinique du sommeil au CHU Bordeaux, associée à l'équipe du Pr Emmanuel Cuny, chef de service de neurochirurgie, utilise un nouveau dispositif thérapeutique pour améliorer la situation des personnes souffrant du Syndrome d'Apnée Obstructive du Sommeil (SAOS).*

➔ **Le CHU de Bordeaux est le premier établissement hospitalier en France à offrir une thérapie novatrice.**

Avec le dispositif Inspire II, cette nouvelle technique permet d'éviter certains inconvénients des méthodes de traitements habituelles (masque ou orthèse mal tolérée, plaintes insomniaques importantes, mauvaise perméabilité nasale).



Comment est-ce que ça fonctionne ?

Le dispositif comporte un petit pacemaker mis en place sous la clavicule lors d'une opération chirurgicale d'une heure environ réalisée sous anesthésie générale dans le **service de neurochirurgie du CHU**.

Cet appareil permet d'éviter l'obstruction des voies respiratoires en envoyant du courant électrique sur la langue pendant le sommeil.

Le dispositif est relié à deux électrodes :

- l'une située sous la peau, au niveau du cou, au contact du nerf de la langue
- l'autre implantée au niveau du thorax, entre deux côtes.

L'électrode du thorax détecte le début de l'inspiration et adresse un signal au pacemaker qui envoie une stimulation sur l'électrode au contact du nerf de la langue. À la fin de l'inspiration, la stimulation s'arrête et l'expiration est normale. Avec cette technique peu invasive, **le chirurgien n'intervient pas dans la gorge et n'enlève aucun tissu.** En cas d'intolérance du dispositif, celui-ci peut être retiré facilement.

« L'apnée du sommeil non-traitée augmente la somnolence diurne, le risque de prise de poids et diminue la qualité de vie du patient ; c'est pour cela que le développement de nouvelles thérapies est primordial.

Les résultats démontrent que la thérapie de stimulation de voies aériennes apporte des bénéfices significatifs chez les patients traités. Ils décrivent une nette amélioration de leur qualité de vie et la tolérance du dispositif s'est révélée très satisfaisante ». Pr Pierre Philip

Qui peut bénéficier du dispositif ?

Pour bénéficier de cette thérapie, une évaluation rigoureuse et multidisciplinaire (médecin du sommeil, ORL, anesthésiste) est réalisée à la **clinique du sommeil du CHU**. L'équipe doit s'assurer que le patient ne tolère pas les traitements habituels, présente un SAOS modéré à sévère (>20 apnées par heure) et qui sera amélioré par la stimulation de la langue. De plus, il ne doit pas souffrir d'obésité sévère et avoir de contre-indication à la chirurgie et à l'anesthésie générale.

La mise en place du dispositif est réalisée en hôpital de jour de la clinique du sommeil. Le patient bénéficie par la suite d'un suivi régulier.

➔ **A ce jour 12 patients ont déjà été implantés.**

Pour les patients qui répondent aux critères et souhaitent être évalués à la clinique du sommeil du CHU de Bordeaux - secrétariat Tél. 05 57 82 13 37/05 57 82 01 73

(*) **Qu'est-ce que le syndrome d'Apnée Obstructive du sommeil (SAOS) ?**

Le Syndrome d'Apnée Obstructive du Sommeil (SAOS) est un trouble respiratoire nocturne qui a des conséquences graves sur la santé. Pendant la nuit, la langue chute en arrière et bloque le passage d'air : il s'agit d'une apnée. Ce syndrome peut entraîner une hypertension artérielle, un infarctus, un accident vasculaire cérébral ou un diabète. A court terme, une apnée du sommeil sévère multiplie par sept le risque d'accident de voiture. **Le SAOS concerne environ 9% des adultes**, ce qui en fait une maladie très fréquente. Même si des traitements efficaces existent, ils sont souvent mal tolérés.

A propos d'Inspire Medical Systems, Inc.

Inspire Medical Systems, basé à Minneapolis, Minnesota, a été fondée en 2007 avec comme seul but le développement d'une thérapie sûre, efficace et largement tolérée, afin d'aider les patients souffrant d'SAOS, non répondants à la thérapie PPC. La thérapie Inspire est le premier système de neurostimulation au monde, approuvé par le FDA, pour le traitement d'SAOS.

« Les études de suivi à 36 mois montrent une très bonne adhérence au traitement et à ce jour 1 000 patients ont été appareillés dans le monde (2/3 aux Etats-Unis, 1/3 en Europe).

Contacts presse

Direction de la communication et de la culture du CHU de Bordeaux

Lydie Gillard - Chargée de projets communication - presse Tél. 05 57 82 08 69/06 10 17 13 64
Caroline Péret - Chargée de projets communication - presse Tél. 05 57 82 03 21/06 27 43 46 75
Frédérique Albertoni - Directrice de la communication Tél. 05 56 79 53 42/06 10 17 14 20

www.chu-bordeaux.fr